



Déclaration au CDEN du 22 octobre

Menaces, intimidations : c'est ainsi qu'a été perçue par les collègues la conception toute personnelle de la laïcité du ministre Blanquer. Le "*laboratoire de la République*" évoqué par le ministre le 13 octobre dernier avec sa "*boîte à penser la laïcité*" ressemble plutôt à l'ancre d'un savant passablement perturbé. Le doute n'est plus permis sur la campagne électorale dans laquelle le ministre est désormais engagé. Les arguments qui vont dans le sens d'une laïcité désormais électoraliste ne manquent pas depuis la rentrée. Fin septembre, sous prétexte d'expérimentation, six établissements catholiques sous contrat sont entrés dans l'éducation prioritaire par le biais des Contrats éducatifs locaux. Le ministre continue en même temps sa destruction du service public d'éducation en déshabillant l'éducation prioritaire au profit d'établissements qui sélectionnent leurs élèves. Faut-il à nouveau évoquer dans ces murs, la dernière campagne de promotion de la laïcité orchestrant la confusion entre couleur de peau et religion. Celle-ci semble avoir fait long feu : les personnels de l'Éducation nationale, en prise chaque jour avec la réalité, ont généralement jugé les affiches inappropriées et révélatrices d'une vision discriminante.

Ce Conseil départemental l'Éducation nationale se tient au lendemain d'une étape législative importante concernant la loi sur les directeurs d'école. L'accélération des attaques du service public d'éducation se fait depuis quelques mois à un rythme rarement observé auparavant. Jugez-en plutôt avec ce qui suit avant de nous appeler Cassandra :

- Loi Rilhac donnant une fonction d'autorité aux directeurs d'école, et ce malgré deux mises en échecs du ministre Blanquer
- Projet du président de la République de laisser le choix aux directeurs d'école de Marseille de recruter des enseignants
- Projet locaux d'évaluation en lycée qui sous le prétexte de remédier à une réforme du lycée interminable parce qu'injuste, souhaite mettre désormais en coupe réglée notre liberté pédagogique .
- La précarité en augmentation, qu'il s'agisse de l'entrée dans le métier (contractuels alternants, AED prépro, chaires de professeur junior), ou des non titulaires, y compris dans le premier degré.
- Réforme des concours et de la formation qui renoue en partie avec les pires aspects de la réforme de 2010, révélant le véritable bénéfice qu'en attend le Ministère : l'économie de milliers de postes. Les nouveaux dispositifs de la réforme de la formation, que ce soit les contractuel-les alternant-es, les AED prépro ou les fonctionnaires stagiaires sont fondés sur l'idée fautive que le terrain serait en lui-même formateur.
- Volonté du gouvernement de lever le secret médical qui permet aux chefs d'établissement et aux directeurs d'école d'avoir accès au statut vaccinal des élèves.

Le budget 2022 s'inscrit quant à lui dans la continuité de la politique en œuvre depuis le début du quinquennat. Il va encore aggraver les inégalités et affaiblir les services publics, alors que la crise a renforcé l'urgence en matière de besoins sociaux. A titre d'exemple, ce sont seulement 50 postes d'infirmier-es ou d'assistant-es de service social qui seront créés l'année prochaine. Quand on sait la dégradation de l'état de santé global des jeunes depuis ces deux dernières années, l'explosion des

besoins en protection de l'enfance et de la précarité sociale et donc la nécessité de favoriser tant les consultations infirmières à la demande que l'accompagnement social des jeunes et des familles, ce choix est incompréhensible.

La FSU33 s'indigne également de la montée des discours qui propagent la xénophobie et rejettent les luttes sociales, féministes, humanistes, d'identités sexuelles. Le scrutin présidentiel approchant, les questions identitaires et sécuritaires saturent désormais le débat public.

Alors que les chiffres de vaccination continuent d'augmenter pour atteindre un niveau très important et que les marqueurs de l'épidémie sont tous à la baisse, le gouvernement entend prolonger l'état d'urgence sanitaire jusqu'à l'été 2022. Dans ce contexte, pour la FSU, la question de l'abandon de l'état d'urgence sanitaire se pose légitimement.

La FSU33 apporte tout son soutien à la collègue PLP victime d'une violente agression dans sa classe au lycée professionnel Jacques Prévert à Combs-la-Ville. Faut-il que de telles agressions soient médiatisées pour qu'on en tienne compte rapidement ? On rappellera ici que le drame de notre collègue Samuel Paty avait commencé sur des signaux de bien plus faible intensité, lesquels sont encore vécus quotidiennement par de nombreux collègues .

La réforme de l'éducation prioritaire (EP) avance peu à peu, sous couvert d'expérimentations diverses : les CLA procèdent de la contractualisation et invalident, de fait, une carte de l'EP ciblant des territoires socialement défavorisés. Ainsi, l'enseignement catholique a-t-il pu, pour la première fois, faire son entrée dans l'EP dans les académies concernées par les CLA. La FSU est très inquiète des menaces qui pèsent sur l'existence même de la politique d'EP, elle appellera les personnels à se mobiliser si de telles expérimentations venaient à se généraliser

En Gironde, dans le second degré, cette nouvelle rentrée n'a malheureusement pas dérogé à la règle, la hausse des effectifs, 506 élèves en plus, n'a pas été accompagnée d'une augmentation des moyens. Bien au contraire, 50 postes ont été supprimés, la contractualisation de masse se poursuit, l'imposition d'HSA va bon train, les classes débordent.

La mise en place de l'école inclusive à marche forcée se poursuit: suppression de postes en SEGPA et EREA, baisse des dotations horaires dans le spécialisé, non-crédation de dispositifs ULIS qui privent les élèves des adaptations dont ils et elles ont besoin et amènent une surcharge de travail pour les coordonnateurs. Sans oublier les dysfonctionnements dans l'orientation des élèves à besoins éducatifs particuliers, contraints par le démantèlement des établissements spécialisés. En première ligne, nos collègues AESH continuent de réclamer un vrai statut, des contrats à temps plein, un salaire décent et une formation de qualité pour pouvoir déprécariser ce métier indispensable à l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Que leur propose-t-on? La création de PIAL qui complexifient leurs missions et dégradent la qualité de l'accompagnement des élèves. Tout cela se fait sans les moyens nécessaires à l'anticipation, à l'adaptation et à l'accueil de toutes et tous, et par conséquent dans la souffrance des personnels et des élèves. Quel bilan est fait par l'institution de cette décennie de prétendue inclusion ?

La FSU33 entend continuer à mettre la question sociale au centre du débat public : salaires, conditions de travail, métiers, protection sociale, services publics, voilà les sujets qui doivent s'imposer en partant des préoccupations du monde du travail.

Ce CDEN se tient enfin après la nomination récente d'une nouvelle directrice académique des services de l'éducation nationale. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons restaurer avec elle un dialogue sociale constructif dans le respect et l'intérêt des personnels oeuvrant au service public d'éducation en Gironde.